

**VIRKON™**

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
Pays / Langue: CA / 3F

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : VIRKON™  
Code du produit : 00000000057807201  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Société : LANXESS Canada Co.  
Product Safety and Regulatory Affairs  
25 Erb Street  
Elmira, Canada N3B 3A3

Service responsable : YLXS-YADD0000000052  
+1800LANXESS

Numéro de téléphone en cas d'urgence : En cas d'urgence, on peut appeler CANUTEC à frais virés au :  
613.996.6666 (24 heures sur 24)  
\*666 cellulaire (Canada seulement)

**Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Désinfectants  
DIN: 02125021

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Le système général harmonisé de classification (SGH) est conforme au Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).**

Irritation de la peau : Catégorie 2  
Dommages oculaires graves : Catégorie 1

**Éléments étiquette SGH**

Pictogrammes de danger :

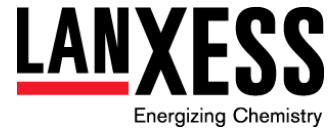


Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Provoque une irritation cutanée.  
Provoque des lésions oculaires graves.

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VIRKON™

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
Pays / Langue: CA / 3F

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
Se laver à fond la peau après avoir manipulé.  
Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

**Intervention:**  
CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
Bis(peroxymonosulfate)disulfate de pentapotassium	70693-62-8	>= 30 - < 60
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	>= 10 - < 30
Acide malique	6915-15-7	>= 5 - < 10
acide sulfamidique	5329-14-6	>= 1 - < 5
Hydrogénosulfate de potassium	7646-93-7	>= 1 - < 5
Disulfate de dipotassium	7790-62-7	>= 1 - < 5
Toluènesulfonate de sodium	12068-03-0	>= 1 - < 5
Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	>= 0.1 - < 1
Dipentène	138-86-3	>= 0.1 - < 1

Toute concentration donnée sous forme de fourchette est dans un but de protection de la confidentialité ou en raison d'une variation de lot.

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas d'inhalation : Faire immédiatement appel à une assistance médicale.  
Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement.

## VIRKON™

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.4	10/02/2020	203000010131	09/27/2020
			Pays / Langue: CA / 3F

---

Assurez-vous d'une bonne circulation d'air.  
S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène.

- En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.  
Continuez de rincer pendant 20 minutes au moins.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Faire immédiatement appel à une assistance médicale.  
En cas de contact, rincer les yeux avec une abondance d'eau pour au moins 30. Utilisez les doigts afin de s'assurer que les paupières  
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche à l'eau.  
Ne pas faire vomir sans avis médical.  
En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.  
Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Assurez-vous d'une bonne circulation d'air.

### Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

- Symptômes : Oeil: Corrosif avec des symptômes de rougissement, de larmoiement, d'enflure, de brûlure et un risque de dommages permanents.  
Peau: Ce produit peut provoquer une irritation modérée avec des symptômes de rougeur et de démangeaison.
- Effets : Provoque une irritation cutanée.  
Provoque des lésions oculaires graves.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

---

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.  
En cas d'incendie, utiliser de l'eau vaporisée (brouillard), de la mousse ou de la poudre chimique sèche.
- Moyens d'extinction inadé- : Ne PAS utiliser un jet d'eau.

**VIRKON™**

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
Pays / Langue: CA / 3F

quats	:	Dioxyde de carbone (CO2)
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	L'écoulement de l'eau de la lutte contre l'incendie peut être corrosif. Peut libérer des gaz toxiques, irritants et/ou corrosifs.
Produits de combustion dangereux	:	Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone oxydes de soufre Oxydes métalliques Oxydes d'azote (NOx) Composés halogénés Oxydes de phosphore
Autres informations	:	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Mettre un équipement de protection personnelle appropriée. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Veiller à une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de la poussière.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	:	Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Prévenir toute formation de poussière. Ne pas balayer à sec. Ramasser la poussière avec un aspirateur muni d'un filtre HEPA et placer la poussière dans un contenant à déchets fermé et étiqueté. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
 Pays / Langue: CA / 3F

traitement des déchets.

## SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones à manger. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Mettre un équipement de protection personnelle appropriée. Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.
- Conditions de stockage sûres : Protéger de l'humidité. Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10).
- Garder les conteneurs scellés jusqu'à l'emploi. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Les contenants vides retiennent des résidus et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser ce conteneur.
- Matières à éviter : Ne pas entreposer près des acides.
- Température d'entreposage recommandée : < 50 °C
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Conserver dans un endroit sec.

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admis-	Base

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VIRKON™

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
Pays / Langue: CA / 3F

			sible	
Peroxodisulfate de dipotas- sium	7727-21-1	TWA	0.1 mg/m3 (Persulphate)	ACGIH

**Mesures d'ordre technique** : Si l'utilisation du produit génère des poussières, de la fumée ou du brouillard, utiliser une ventilation adéquate pour garder la quantité de contaminants aéroportés sous la limite d'exposition permise.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Le respirateur suivant est recommandé si les concentrations aéroportées excèdent le standard/la directive approprié. Appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré, avec filtres à particules N-95, agréé NIOSH.

Protection des mains

Matériau : Caoutchouc butyle - IIR

Durée de résistance à l'usure : < 60 min

Protection des yeux

: Lunettes de sécurité avec protections latérales  
En cas de danger par inhalation, un respirateur facial intégral peut être exigé.

Protection de la peau et du corps

: Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé.  
Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.  
Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : poudre

Couleur : rose

Odeur : plaisante, douce

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VIRKON™

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
Pays / Langue: CA / 3F

---

pH	:	2.35 - 2.65 Concentration: 1 %
Point/intervalle de fusion	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Auto-allumage	:	Donnée non disponible
Indice de combustion	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1.07 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	65 g/l
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	> 50 °C
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant. Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, A.17

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
 Pays / Langue: CA / 3F

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
- Stabilité chimique : Ce produit est chimiquement stable.
- Possibilité de réactions dangereuses : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Stable dans les conditions recommandées de stockage. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
- Conditions à éviter : Exposition à l'humidité.
- Produits incompatibles : Incompatible avec les acides.  
 Des matières combustibles  
 Oxydants  
 Bases fortes  
 laiton  
 Cyanures  
 Du cuivre  
 Composés halogénés  
 Sel métallique.
- Produits de décomposition dangereux : Oxygène  
 Chlore  
 oxydes de soufre  
 Hypochlorites

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les symptômes et les effets connus les plus importants sont décrits à la Section 2 et à la Section 4.

### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Produit:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 4,123 mg/kg  
 Méthode: Directives du test 401 de l'OECD  
 BPL: oui
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 3.7 mg/l  
 Durée d'exposition: 4 h  
 Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
 Méthode: Directives du test 403 de l'OECD  
 Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation  
 Remarques: Les mesures de la taille des particules du produit indiquent qu'il n'est pas respirable et donc non biodisponible par voie d'inhalation.

**VIRKON™**

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
Pays / Langue: CA / 3F

---

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Remarques: Extrapolation selon le numéro 440/2008 du règlement (l'EC)

**Composants:****Bis(peroxymonosulfate)disulfate de pentapotassium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 500 mg/kg  
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat, mâle): > 5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation  
Remarques: Concentration maximale réalisable.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Remarques: Extrapolation selon le numéro 440/2008 du règlement (l'EC)

**Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1,080 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD  
BPL: non

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
BPL: oui  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée  
Remarques: Le dosage n'a causé aucune mortalité

**Acide malique:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 3,500 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD  
BPL: non

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat, mâle et femelle): > 1.306 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD  
Remarques: Concentration maximale réalisable.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, femelle): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

**VIRKON™**

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
Pays / Langue: CA / 3F

---

BPL: non

**acide sulfamidique:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 2,140 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD  
BPL: oui

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
BPL: oui  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

**Hydrogénosulfate de potassium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,340 mg/kg

**Disulfate de dipotassium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 2,140 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD  
Remarques: Résultats d'essais effectués sur un produit analogue

Toxicité aiguë par inhalation : Évaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.  
  
Évaluation: Ce composant/mélange est toxique après une inhalation à court terme.

**Toluènesulfonate de sodium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 6,500 mg/kg  
  
Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

**Peroxodisulfate de dipotassium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 700 mg/kg  
  
Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): > 2.95 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Remarques: Concentration maximale réalisable.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 10,000 mg/kg

**Dipentène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5,300 mg/kg  
  
Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

**VIRKON™**

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
Pays / Langue: CA / 3F

---

**Corrosion et/ou irritation de la peau**

Provoque une irritation cutanée.

**Produit:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Irritant pour la peau.

**Composants:****Bis(peroxymonosulfate)disulfate de pentapotassium:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Provoque des brûlures.

**Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Irritant pour la peau.  
BPL : non

**Acide malique:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**acide sulfamidique:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Irritant pour la peau.

**Hydrogénosulfate de potassium:**

Évaluation : Provoque des brûlures.

**Disulfate de dipotassium:**

Évaluation : Provoque de graves brûlures.

**Toluènesulfonate de sodium:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritant pour la peau.

**Peroxodisulfate de dipotassium:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Irritant pour la peau.

**VIRKON™**

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
Pays / Langue: CA / 3F

---

**Dipentène:**

Évaluation : Irritant pour la peau.

**Lésion/irritation grave des yeux**

Provoque des lésions oculaires graves.

**Produit:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

**Composants:****Bis(peroxymonosulfate)disulfate de pentapotassium:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

**Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Des effets irréversibles aux yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD  
BPL : oui

**Acide malique:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritant pour les yeux.  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

**acide sulfamidique:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritant pour les yeux.  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

**Disulfate de dipotassium:**

Évaluation : Risque de lésions oculaires graves.

**Toluènesulfonate de sodium:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritant pour les yeux.

**Peroxodisulfate de dipotassium:**

Résultat : Irritant pour les yeux.

## VIRKON™

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
 Pays / Langue: CA / 3F

**Dipentène:**

Espèce : Lapin  
 Résultat : Irritant pour les yeux.

**Sensibilisation cutanée ou respiratoire****Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Produit:**

Voies d'exposition : Contact avec la peau  
 Espèce : Cobaye  
 Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
 Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Voies d'exposition : Inhalation  
 Espèce : Mammifère - espèces non précisées  
 Méthode : Jugement d'expert  
 Résultat : Ne cause pas la sensibilisation du système respiratoire.

**Composants:****Bis(peroxymonosulfate)disulfate de pentapotassium:**

Voies d'exposition : Contact avec la peau  
 Espèce : Cobaye  
 Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
 Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

**Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:**

Type d'essai : Essai de maximisation  
 Voies d'exposition : Contact avec la peau  
 Espèce : Cobaye  
 Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
 Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
 BPL : oui

**Acide malique:**

Voies d'exposition : Contact avec la peau  
 Espèce : Cobaye  
 Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
 Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
 BPL : oui

**acide sulfamidique:**

Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

## VIRKON™

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
 Pays / Langue: CA / 3F

**Toluènesulfonate de sodium:**

Voies d'exposition : Contact avec la peau  
 Espèce : Cobaye  
 Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
 Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

**Peroxodisulfate de dipotassium:**

Voies d'exposition : Inhalation  
 Espèce : Mammifère - espèces non précisées  
 Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Voies d'exposition : Contact avec la peau  
 Espèce : Souris  
 Méthode : Directives du test 429 de l'OECD  
 Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Dipentène:**

Type d'essai : Essai de maximisation  
 Voies d'exposition : Dermale  
 Espèce : Cobaye  
 Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Mutagénéicité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Bis(peroxymonosulfate)disulfate de pentapotassium:**

Génotoxicité in vitro : Système de test: Mammifère-Animal  
 Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique  
 Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
 Résultat: positif  
 BPL: oui

Système de test: Bactérie  
 Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique  
 Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
 Résultat: négatif  
 BPL: oui

Système de test: Mammifère-Humain  
 Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique  
 Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
 Résultat: positif  
 BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Espèce: Mammifère-Animal  
 Voie d'application: Oral(e)

## VIRKON™

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
 Pays / Langue: CA / 3F

Méthode: Directives du test 474 de l'OECD  
 Résultat: négatif

**Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de Ames  
 Système de test: Salmonella typhimurium  
 Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique  
 Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
 Résultat: négatif  
 BPL: oui

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
 Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
 Activation métabolique: sans activation métabolique  
 Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
 Résultat: négatif  
 BPL: oui

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
 Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
 Activation métabolique: avec activation métabolique  
 Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
 Résultat: positif  
 BPL: oui

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammi-  
 fère, in vitro  
 Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
 Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique  
 Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
 Résultat: négatif  
 BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test cytogénétique  
 Espèce: Souris (mâle)  
 Type de cellule: Moelle osseuse  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Résultat: négatif  
 BPL: non

Type d'essai: test de létalité dominante  
 Espèce: Souris (mâle)  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Résultat: négatif  
 BPL: non

**Acide malique:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Non mutagène dans une batterie standard de tests toxicologiques génétiques.

## VIRKON™

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
 Pays / Langue: CA / 3F

**acide sulfamidique:**

Génotoxicité in vitro : Système de test: Mammifère-Humain  
 Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique  
 Méthode: Directives du test 487 de l'OECD  
 Résultat: négatif  
 BPL: oui

Système de test: Mammifère-Animal  
 Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique  
 Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
 Résultat: négatif

Système de test: Bactérie  
 Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique  
 Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
 Résultat: négatif

**Toluènesulfonate de sodium:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: PAS d'effet mutagène.

**Peroxodisulfate de dipotassium:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Non mutagène dans une batterie standard de tests toxicologiques génétiques.

**Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Toxicité pour la reproduction**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Bis(peroxymonosulfate)disulfate de pentapotassium:**

Incidences sur le développement fœtal : Remarques: Aucune des doses évaluées n'a produit d'effet tératogène ou fœtotoxique.

**Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude sur trois générations  
 Espèce: Rat, mâle et femelle  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Dose: 0 - 14 - 70 milligramme par kilogramme  
 Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 350 Poids corporel mg / kg  
 Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 350 Poids corporel mg / kg  
 Toxicité générale sur la génération F2: NOAEL: 350 Poids corporel mg / kg  
 Fertilité: NOAEL: 350 Poids corporel mg / kg  
 Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré

## VIRKON™

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09/27/2020
1.4	10/02/2020	203000010131	Pays / Langue: CA / 3F

---

aucun effet sur la fertilité.

BPL: non

Remarques: Résultats d'essais effectués sur un produit analogue

Incidences sur le développement fœtal : Espèce: Rat, femelle  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Toxicité maternelle générale: NOAEL: 300 Poids corporel mg / kg  
 Tératogénicité: NOAEL: 300 Poids corporel mg / kg  
 Résultat: Aucun effet tératogène.  
 BPL: non  
 Remarques: Résultats d'essais effectués sur un produit analogue

**Acide malique:**

Incidences sur le développement fœtal : Remarques: Aucun effet important ou danger critique connu.

**STOT - exposition unique**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Hydrogénosulfate de potassium:**

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

**Peroxodisulfate de dipotassium:**

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

**STOT - exposition répétée**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Toxicité à dose répétée****Composants:****Bis(peroxymonosulfate)disulfate de pentapotassium:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
 LOAEL : > 1,000 mg/kg  
 Voie d'application : Oral(e)  
 Durée d'exposition : 28 d  
 Nombre d'expositions : 7 jours par semaine  
 Méthode : Directives du test 407 de l'OECD  
 Remarques : toxicité subaiguë

Espèce : Rat, mâle et femelle  
 LOAEL : 600 mg/kg  
 Voie d'application : Oral(e)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VIRKON™

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
Pays / Langue: CA / 3F

---

Durée d'exposition : 90 d  
Nombre d'expositions : 7 jours par semaine  
Méthode : Directives du test 408 de l'OECD  
Remarques : toxicité subchronique

### Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 85 mg/kg  
LOAEL : 145 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 36 w  
BPL : non  
Remarques : toxicité subchronique

### Acide malique:

Remarques : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Toluènesulfonate de sodium:

Espèce : Rat  
NOAEL : 114 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 91 d  
Méthode : Directives du test 408 de l'OECD  
Remarques : toxicité subchronique

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Autres informations

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

---

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Produit:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Salmo salar (Saumon atlantique)): 24.6 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, C.1  
Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 6.5 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Eau douce

## VIRKON™

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
 Pays / Langue: CA / 3F

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 6.25 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
 Remarques: Eau douce

**Composants:****Bis(peroxymonosulfate)disulfate de pentapotassium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 53 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Méthode: Directives du test 203 de l'OECD  
 BPL: oui  
 Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 3.5 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
 BPL: oui  
 Remarques: Eau douce

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata): > 1 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
 BPL: oui  
 Remarques: Eau douce

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata): 0.5 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
 BPL: oui  
 Remarques: Eau douce

**Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 2.88 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Contrôle analytique: oui  
 Méthode: Directives du test 203 de l'OECD  
 BPL: non  
 Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 2.9 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h  
 Contrôle analytique: oui  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
 BPL: oui  
 Remarques: Eau douce

Toxicité pour les : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 235

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

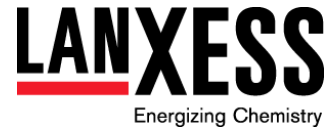


## VIRKON™

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
Pays / Langue: CA / 3F

- algues/plantes aquatiques      mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Contrôle analytique: non  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: non  
Remarques: Eau douce
- EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 13.1 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Contrôle analytique: non  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: non  
Remarques: Eau douce
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.23 mg/l  
Durée d'exposition: 72 d  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OCDE Ligne directrice 210  
BPL: non  
Remarques: Eau douce
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1.18 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
BPL: non  
Remarques: Eau douce
- Acide malique:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 240 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (algues): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce
- NOEC (algues): 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VIRKON™

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
Pays / Langue: CA / 3F

---

BPL: oui  
Remarques: Eau douce

### acide sulfamidique:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 70.3 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD  
BPL: non  
Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 71.6 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 48 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce

NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 18 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Danio rerio (poisson zèbre)): >= 60 mg/l  
Durée d'exposition: 34 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 19 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les microorganismes : CE50: > 200 mg/l  
Point final: Inhibition de la respiration  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce

### Disulfate de dipotassium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 680 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Eau douce

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VIRKON™

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
Pays / Langue: CA / 3F

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 720 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Remarques: Eau douce
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (*Pseudokirchneriella subcapitata*): 1,492 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Eau douce
- EC10 (*Pseudokirchneriella subcapitata*): 656 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Eau douce
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (*Pimephales promelas* (Vairon à grosse tête)): > 595 mg/l  
Durée d'exposition: 7 Days  
Remarques: Eau douce
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (*Ceriodaphnia dubia* (Puce d'eau)): 790 mg/l  
Durée d'exposition: 7 Days  
Remarques: Eau douce

### **Toluènesulfonate de sodium:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): > 490 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Eau douce
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): > 318 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Remarques: Eau douce
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (*Desmodesmus subspicatus* (Algues vertes)): 245 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Eau douce
- NOEC (*Desmodesmus subspicatus* (Algues vertes)): 18 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Remarques: Eau douce

### **Peroxodisulfate de dipotassium:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): 76.3 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 120 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (*Pseudokirchneriella subcapitata*): 83.7 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

**VIRKON™**

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
Pays / Langue: CA / 3F

---

**Évaluation écotoxicologique**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

**Dipentène:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.702 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.421 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Remarques: Eau douce

**Persistence et dégradabilité****Composants:****Bis(peroxymonosulfate)disulfate de pentapotassium:**

Biodégradabilité : Résultat: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

**Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 83 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: Directive d'essais 301B de l'OCDE  
BPL: oui

**Acide malique:**

Biodégradabilité : aérobie  
Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 67.5 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: Directive d'essais 301B de l'OCDE  
BPL: oui

**acide sulfamidique:**

Biodégradabilité : Résultat: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

**Disulfate de dipotassium:**

Biodégradabilité : Résultat: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

## VIRKON™

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
 Pays / Langue: CA / 3F

**Toluènesulfonate de sodium:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
 Biodégradation: 0 - 2 %  
 Durée d'exposition: 28 d  
 Méthode: Directive d'essais 301C de l'OCDE

**Peroxodisulfate de dipotassium:**

Biodégradabilité : Résultat: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

**Dipentène:**

Biodégradabilité : Résultat: Non rapidement biodégradable

**Potentiel bioaccumulatif****Composants:****Bis(peroxymonosulfate)disulfate de pentapotassium:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: < 0.3  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 117

**Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.4 (23 °C)  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 123

**Acide malique:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.26

**acide sulfamidique:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -4.34

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes****Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.  
 Toxique pour les organismes aquatiques.  
 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
Pays / Langue: CA / 3F

---

### SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.  
Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.  
Les récipients vides maintiennent le résidu de produit; observez toutes les précautions pour le produit.  
Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.  
L'élimination des déchets doit être conforme aux réglementations existantes aux niveaux fédéral, provincial et/ou local.

---

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### Réglementation nationale

##### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Risques et manipulations. : Non dangereux pour le transport., Risque de lésions oculaires graves., Irrite la peau., Craint l'humidité., Tenir à l'écart des denrées alimentaires.

---

### SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

DSL : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

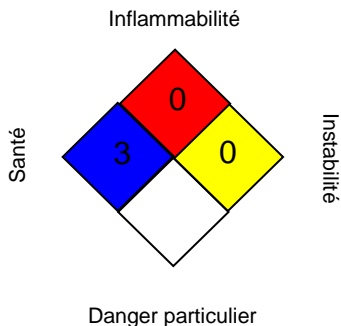
---

## VIRKON™

Version 1.4      Date de révision: 10/02/2020      Numéro de la FDS: 203000010131      Date de dernière parution: 09/27/2020  
 Pays / Langue: CA / 3F

## Autres informations

## NFPA:



## HMIS® IV:

<b>SANTÉ</b>	/	<b>3</b>
<b>INFLAMMABILITÉ</b>		<b>0</b>
<b>DANGER PHYSIQUE</b>		<b>0</b>

Le classement HMIS® est basé sur une échelle de classement de 0-4 ; 0 représentant des dangers ou des risques minimaux et 4 représentant des dangers ou des risques importants. Le "\*" représente un danger chronique, alors que le "/" représente l'absence d'un danger chronique.

La méthode de LANXESS de communication de risque est composée des étiquettes de produit et des fiches techniques matérielles de sûreté. Des estimations de HMIS et de NFPA sont fournies près LANXESS comme service à la clientèle.

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

## Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)  
 ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC -

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VIRKON™

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09/27/2020
1.4	10/02/2020	203000010131	Pays / Langue: CA / 3F

---

Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taiwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 10/02/2020

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et décrivent le produit uniquement en ce qui concerne les exigences de sécurité. Les informations fournies sont conçues uniquement comme des conseils pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et un rejet sûrs et ne doivent pas être considérées comme des conseils pour le traitement et ne contiennent aucune garantie ou spécification de qualité. L'information ne concerne que le matériau spécifique désigné et ne peut être valable pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un processus quelconque, sauf indication contraire dans le texte. Il est de la responsabilité du destinataire du produit de s'assurer que tous les droits de propriété et les lois et législations existantes sont respectés.